

# Site Natura 2000

## Vallée de la Molignée

BE35011



### Carte d'identité

<b>Superficie</b>	881,16 ha	<b>Directions du DNF</b>	Dinant, Namur
<b>Communes concernées</b>	Anhée, Florennes, Mettet, Onhaye	<b>Date d'adoption de l'arrêté de désignation</b>	14/04/2016

### Description du site

Le site s'articule autour de la Molignée et de ses affluents. Les versants escarpés, majoritairement boisés, offrent des conditions d'ensoleillement variées. Sur ces sols tantôt acides, tantôt calcaires, se développent des forêts riches et diversifiées : hêtraies, chênaies, forêts de ravins (érialières), aulnaies alluviales. De nombreux affleurements rocheux et carrières ainsi que des grottes et tunnels à chauves-souris diversifient la mosaïque d'habitats. Le réseau hydrographique n'est pas moins intéressant. Les ruisseaux sont fréquentés par diverses espèces animales telles que le chabot, la lamproie de Planer, le martin-pêcheur et le vespertilion des marais. De plus, la végétation des eaux courantes et les sources pétrifiantes avec formation de travertins témoignent de la richesse biologique des lieux. L'intérêt botanique et entomologique y est exceptionnel.

### Habitats et espèces Natura 2000

Un **habitat Natura 2000** est un milieu rare, menacé ou remarquable à l'échelle européenne. En Wallonie, ces habitats sont regroupés en unités de gestion (UG) nécessitant des mesures<sup>1</sup> pour les maintenir dans un état de conservation favorable. La liste des principaux habitats Natura 2000 présents dans ce site sont :



Forêt alluviale

Nom de l'habitat (type d'UG)	Surface (ha)
Hêtraies à aspérule (UG 8)	170,81
Hêtraies calcicoles (UG 8)	167,79
Hêtraies-chênaies acidophiles atlantiques (UG 8)	142,92
Forêts de pentes, éboulis ou ravins* (UG 6)	49,12
Forêts alluviales* (UG 7)	10,80
Pelouses calcicoles* (UG 2)	8,72
Prairies de fauche de basse et moyenne altitude (UG 2)	8,14
Végétation des eaux courantes (UG 1)	5,72
Pelouses à orpins des substrats rocheux* (UG 2)	0,50
Sources pétrifiantes* (UG 1)	0,12
Végétation des éboulis calcaires* (UG 2)	0,03

\* Habitats prioritaires, c'est-à-dire nécessitant des mesures de protection plus strictes.

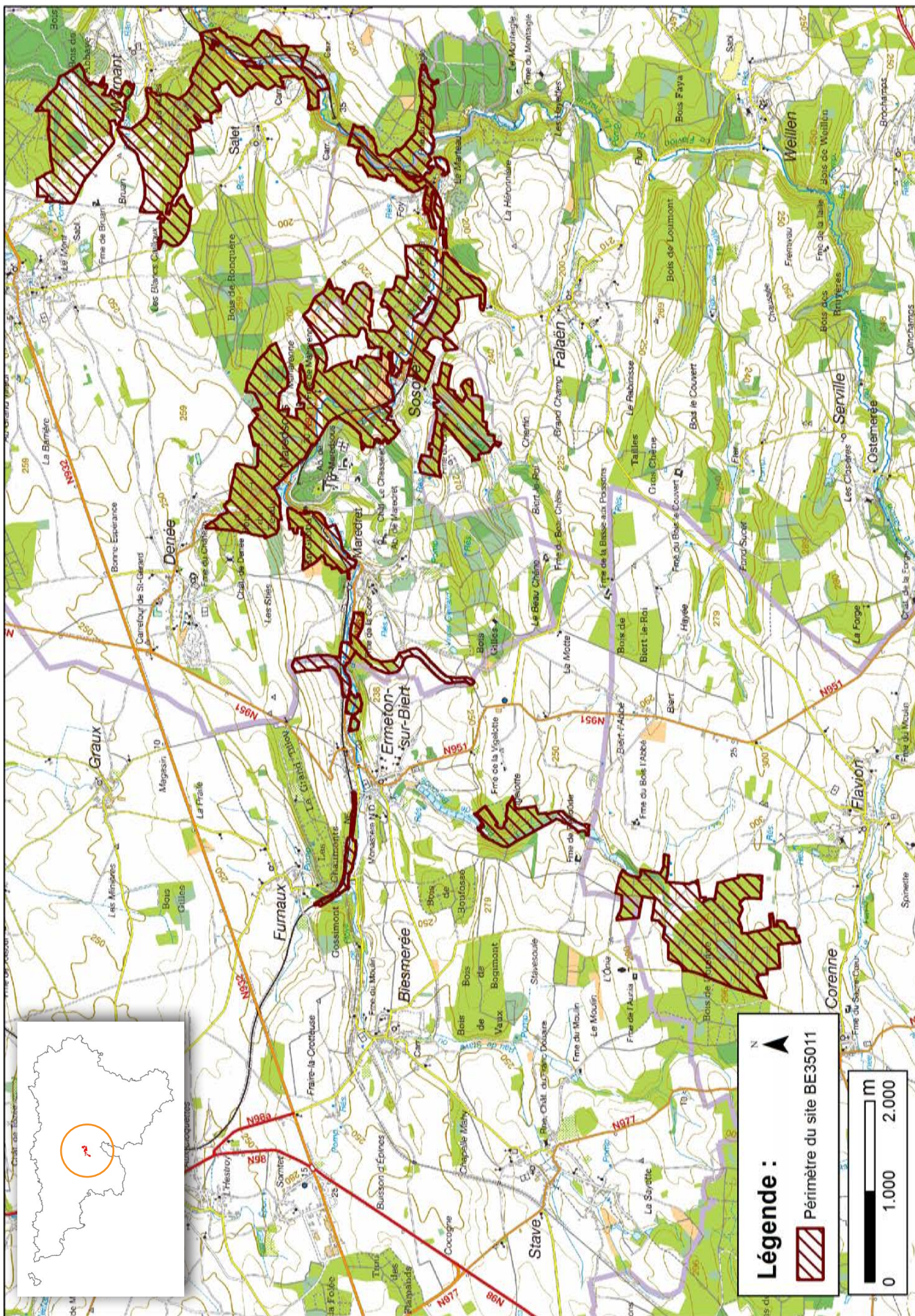
Une **espèce Natura 2000** est une espèce en danger d'extinction, vulnérable, rare ou dont la répartition géographique est restreinte à l'échelle européenne. La liste des principales espèces Natura 2000 présentes dans ce site sont :



Grande Aigrette

<b>Oiseaux</b>	<b>Mammifères</b>
Bondrée apivore	Grand Murin
Grande Aigrette	Vespertilion à oreilles échancrées
Martin-pêcheur d'Europe	<b>Poissons</b>
Pic mar	Bouvière
Pic noir	Chabot
Pie-grièche écorcheur	Lamproie de Planer
<b>Insectes</b>	<b>Amphibiens</b>
Ecaille chinée	Triton crêté

<sup>1</sup> Les mesures de gestion sont décrites dans le "Guide de gestion Natura 2000" disponible sur le site internet de Natagriwal



© Institut géographique national - IGN - 1 : 50.000

## Vous avez une question sur Natura 2000?

**Informations générales et conseils de gestion:**  
 Natagriwal: [www.natagriwal.be](http://www.natagriwal.be) (0495 66 09 50)

**Informations cartographiques:**  
<http://geoportail.wallonie.be/walonmap>

**Informations biologiques et législatives:**  
<http://biodiversite.wallonie.be>

**Informations administratives et réglementaires:**  
 Département de la Nature et des Forêts (DNF):  
 081 33 51 64



Wallonie



Fiche réalisée par Natagriwal (version 01/2017)  
 Source des données: M.B. du 12/07/2016